



COMMUNIQUE DE PRESSE

+8,75% POUR LES FOURNITURES SCOLAIRES D'UNE ENTREE AU COLLEGE, SELON FAMILLES DE FRANCE

L'association familiale **Familles de France** annonce une augmentation importante du coût des fournitures scolaires pour une collégienne ou un collégien entrant en classe de 6^{ème}. Cette augmentation est modulée selon les circuits de distribution.

COÛT DE LA RENTRÉE 2023 EN CLASSE DE 6^{ème}

Le coût de la rentrée scolaire de cette rentrée 2023 pour un élève entrant en 6^{ème} s'élève en moyenne à **226,33€**, soit une **augmentation de 8,75%** par rapport à 2022 (208,12€).

Cette augmentation peut s'expliquer par le contexte actuel de forte inflation qui s'élève, selon l'INSEE à 6,1% sur les douze derniers mois, et par le coût des matières premières et de l'électricité nécessaire pour manufacturer les fournitures.

Sur le poste papeterie 51,79€, l'augmentation moyenne est de 4,43%, tirée vers le haut par les magasins spécialisés alors que les hypermarchés et les supermarchés offrent des promotions.

Le poste fournitures hors papeterie 107,95€, augmente de 4,46%, avec la aussi un impact important du circuit des magasins spécialisés.

C'est le poste article de sport 66,60€ qui subit une forte augmentation de 20,67% dans tous les circuits de distribution

Le coût moyen de la rentrée scolaire 2023 par circuit de distribution est le suivant :

- 204,50€ en hypermarchés,
- 220,44€ en supermarchés,
- 253,94€ en magasins spécialisés.

Les résultats de l'enquête de **Familles de France** sont accompagnés d'une série de conseils pour choisir des fournitures sans risque pour la santé, et plus respectueux de l'environnement, ainsi que de conseils pour limiter les frais de la rentrée.

[Dossier de presse rentrée scolaire 2023](#)

ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE

L'allocation de rentrée scolaire est revalorisée à 5,6% cette année.

Familles de France propose que cette allocation soit attribuée dès la première scolarisation des enfants, obligatoire à trois ans et non plus à six ans.

Familles de France demande que cette allocation soit augmentée pour la troisième tranche pour tenir compte de frais plus importants en lycée en particulier en lycée professionnel

Familles de France rappelle que le coût d'une rentrée scolaire doit aussi intégrer de nombreux autres frais (vêtements, cantines, accueil périscolaire, assurance, activités culturelles et sportives...)

Contact presse : Charly HÉE 06.62.44.11.05